



Rubrique: Inscriptions au registre du commerce

Sous-rubrique: Mutation

Date de publication: SHAB - 17.07.2020

Numéro de publication: HR02-1004939556

Canton: FR

Entité de publication:

Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

Mutation Garage Olluri GmbH, Oppligen, nouveau Garage PEREIRA Sàrl, Fribourg

Garage PEREIRA Sàrl
Impasse des Dentellières 5
1700 Fribourg
Jusqu'ici
Garage Olluri GmbH

Garage Olluri GmbH, précédemment à Oppligen, CHE-282.624.952 (FOSC du 06.03.2018, p. /4093149). Dorénavant les inscriptions de la société seront effectuées dans la langue française. Personne radiée: Olluri Labinot, associé, 20 parts de CHF 1'000, gérant, signature individuelle. Nouvelle personne inscrite: Pereira César Filipe, du Portugal, à Fribourg, associé, 20 parts de CHF 1'000, gérant, signature individuelle. Siège transféré à Fribourg. Nouvelle adresse: Impasse des Dentellières 5, 1700 Fribourg. Nouvelle raison sociale: Garage PEREIRA Sàrl. Statuts originaires du 21.02.2018, modifiés le 19.06.2020. Nouveau but: La société a pour but l'exploitation d'un garage, le commerce de véhicules et de pièces détachées, ainsi que l'exécution de travaux de réparation, conservation et restauration de véhicules de toutes sortes; en Suisse et à l'étranger, elle peut créer des succursales et des filiales, participer à d'autres entreprises, acquérir ou fonder des entreprises visant un but identique ou analogue, effectuer toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières ou immobilières, sauf celles prohibées par la Loi fédérale sur l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger (LFAIE), et conclure tous contrats propres à développer son but ou s'y rapportant directement ou indirectement, de même que représenter toutes sociétés suisses ou étrangères en relation directe ou indirecte avec son but principal, entreprendre tous financements pour son propre compte ou celui de tiers et souscrire des garanties et cautionnements pour ses filiales et des tiers. Capital social CHF 20'000. La clause statutaire concernant les prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emp-

tion est abrogée. Organe de publicité: FOSC. Communication aux associés: par courriel, télécopie ou lettre au besoin recommandée. Selon déclaration du 28.02.2018, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et renonce à un contrôle restreint.

Registre journalier no 3997 du 14.07.2020

Précédente publication dans la FOSC: no 45, Date: 06.03.2018

Point de contact: Registre du commerce du Canton de Fribourg